

Division des ressources humaines

Affaire suivie par :
Carole LABORIE

Mél : drh46-formation@ac-toulouse.fr

1 Place Jean Jacques Chapou
46000 CAHORS

Cahors, le mardi 03 octobre

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique
des Services Départementaux
de L'Education Nationale

à

Mesdames et messieurs les AESH

Objet : formation 2023-2024 : diffusion et inscriptions

Avec l'objectif d'améliorer la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves et d'accompagner les professionnels qui leur sont dédiés, le présente note rappelle les axes de la formation continue spécifique des AESH en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap, publiée au Bulletin officiel n°47 du 19 décembre 2019

I. Objectifs poursuivis

La formation continue spécifique des AESH concernant la prise en charge des enfants en situation de handicap poursuit trois objectifs complémentaires :

- le développement des compétences liées à l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- le développement des compétences liées à la prise en compte des besoins éducatifs particuliers ;
- le renforcement de la coopération entre les acteurs (AESH, professeurs, personnes intervenants auprès de l'élève) au service de l'École inclusive.

II. Dispositifs de formation

Les actions de formation poursuivant les objectifs précédemment cités sont déployées dans le cadre :

- de modules d'initiative nationale (MIN) nécessitant une inscription préalable l'année scolaire précédente ou de formations partenariales (BO à paraître en juin./juillet pour l'année scolaire suivante)
- du plan de formation départementale (inscription désignée ou libre selon le module)
- des formations d'initiatives locales (FIL) à l'échelle d'un Pial (inscription par le PIAL)

III. Offre de formation retenue à l'échelle départementale

a. Formation initiale

Parcours Magistère + présenciel: 60h

L'inscription se fait automatiquement par le service DRH formation en étroite collaboration avec le pole ASH. Sont concernées les nouveaux AESH et ceux qui n'ont pu réaliser les 3 modules en 2022-2023.

b. Formation continue

Les calendriers sont disponibles sur le site de la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Lot, lien ci-dessous : <https://www.ac-toulouse.fr/lot-formation-124750>

▪ **Les stages à public désigné sur le temps scolaire**

- ✓ Stage ULIS école (C1 : 10/10/23 F :16/10/23 G et C2 : 17/10/23)
- ✓ Stage ULIS collège (calendrier en cours)

▪ **Des formations hors temps scolaire (heures connexes)**

publics désignés :

- ✓ Accompagner un élève TSA (voir le calendrier, plusieurs dates possibles)

Sur inscription préalable : l'inscription se fait sur la base du volontariat et ouvre droit aux OM si nécessaire :

- ✓ PE-AESH Travailler en binôme – Formation en binôme avec le PE (**à l'initiative en règle générale du PE**) – mercredi 31 janvier 2024,
- ✓ Les troubles musculo-squelettiques (cycle 1) (**campagne d'inscription par courriel**),
- ✓ Webinaires : les mardis de l'école inclusive
inscription libre à partir du lien :[Webinaire AESH](#)

Temps d'échanges autour d'un thème. Une communication précédant chaque webinaire vous sera adressé vous informant du déroulement.

7 novembre	Le positionnement professionnel
28 novembre	Qu'est-ce qu'accompagner ?
12 décembre	Les difficultés de comportement
16 janvier	L'orientation scolaire
6 février	Rendre un document accessible
5 mars	Les émotions
26 mars	Accompagner en situation d'évaluation
30 avril	Communication Alternative Améliorée
21 mai	Les difficultés de comportement à définir

c. Auto formation et ressources

En outre, les AESH ont accès aux plateformes numériques nationales :

- CAP École inclusive offrant des ressources dédiées à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
- CANO'TECH webinaires coordonnés par CANOPE
- MAGISTERE plateforme d'autoformation délivrant des attestations de formation

Mes services restent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Xavier PAPILLON

